https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-24-mars-2017-relatif-aux-modalites-dadmission-directe-en-deuxieme-ou-troisieme-annee-des-etudes-medicales-odontologiques-pharmaceutiques-ou-de-sage-femme/
Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme
24/03/2017